

**FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE  
LIGUE DU CENTRE**

**COMITE DU CHER  
CRITERIUM FEDERAL 2007-2008  
JOURNEE FINALE - CHAMPIONNAT DU CHER**

**Gymnase Yves du Manoir - Rue de Turly - 18000 BOURGES**

**Dimanche 8 juin 2008 :** Seniors (messieurs et dames), -18 ans (garçons et filles), -15 ans (garçons et filles),  
-13 ans (garçons et filles), -11 ans (garçons et filles)

<b>REGLEMENT :</b>
--------------------

**Joueurs (ses) qualifiés (es) :**

Tous les joueurs peuvent participer à la journée finale.

La participation pour cette journée est de 5 € (sauf pour les joueurs déjà inscrits au Critérium Fédéral).

Chaque joueur et joueuse ne pourra participer qu'à un tableau :

- Les féminines peuvent choisir leur tableau.

- Les masculins ne participent qu'à leur tableau uniquement à l'exception des juniors et cadets qui ont participé à l'échelon national du Critérium Fédéral : ceux-ci pourront participer, en plus, au tableau Messieurs correspondant à leur classement.

**Déroulement de la compétition :**

Les tableaux simples commenceront par des poules de 3, 4 ou de 5 joueurs (ses).

Ensuite, les 2 premiers (ères) joueurs (ses) seront placés dans un tableau à élimination directe.

**Attribution des titres :**

Les titres seront attribués si au moins 6 participants ou 4 paires sont présents.

Dans le cas contraire, les joueurs (ses) seront reversés dans la catégorie immédiatement supérieure.

Pour toutes les catégories de simples, seuls les 4 premiers (ères) seront récompensés (es).

Pour toutes les catégories de doubles, seules les 2 premières paires seront récompensées.

**Durée des parties :**

Toutes les parties se jouent au meilleur des 5 manches sauf la finale du tableau Seniors Elite Messieurs toutes catégories qui se déroulera au meilleur des 7 manches.

**Horaire des épreuves :**

Pour la catégorie Seniors Messieurs, le pointage des joueurs se fera de 8h30 à 8h45.

Les parties commenceront à 9h00.

Pour les autres catégories masculines, le pointage des joueurs se fera de 10h00 à 10h15.

Les parties commenceront vers 10h30.

Pour toutes les catégories féminines, le pointage des joueuses se fera jusqu'à 12h30.

Les parties commenceront vers 13h00.

Tout joueur se s'étant pas fait pointé ne sera pas autorisé à jouer.

Si un joueur, pour un problème indépendant de sa volonté, ne peut arriver à l'heure, il devra prévenir de son retard aux juges arbitres désignés ou

**à Cyril BERNAT (06.83.33.87.27) ou à Jean-Paul BRUNET (06.07.19.12.38).**

Le joueur sera autorisé à jouer mais il prendra sa poule suivant l'avancement des parties.

**(Règlements sportifs - Article 15 - Retard :**

*A tous les échelons et dans toutes les catégories,  
si un joueur ne s'est pas présenté 15 minutes après l'appel de sa première partie, il est déclaré forfait)*

**FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE  
LIGUE DU CENTRE**

**COMITE DU CHER  
CRITERIUM FEDERAL 2007-2008  
JOURNEE FINALE - CHAMPIONNAT DU CHER**

**Compétition de doubles :**

Chaque joueur et joueuse ne pourra participer qu'à un double.  
Le classement se fera par addition des points classements de la 2ème phase.

Des tableaux de doubles seront organisés dans chaque catégorie.  
Il n'existe aucune restriction d'appartenance au même club pour constituer les équipes.  
Tous les doubles se jouent au meilleur des 5 manches par élimination directe.

Aucune inscription ne sera prise le jour de la compétition.

**Période d'adaptation (rappel du règlement) :**

*Article 13 des règles du jeu : Les joueurs ont droit à une période d'adaptation ne dépassant pas 2 minutes avant une partie . La durée de cette période ne peut être prolongée qu'avec l'autorisation spéciale du juge-arbitre. Les joueurs ne peuvent pas recevoir de conseils dès que la période d'adaptation est commencée (que celle-ci dure 2 minutes ou moins).*

**Tenue sportive :**

**Article 11 des règles du jeu (extrait) :** *La tenue de jeu se compose normalement d'une chemisette à manches courtes et d'un short ou d'une jupe, de chaussettes et de chaussures de sport ; d'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avec l'autorisation expresse du juge arbitre.*

**Incidents de jeu :**

Si un joueur casse involontairement sa raquette au cours d'une partie, le juge-arbitre ou le responsable de travée peuvent autoriser le joueur à changer de raquette.  
Si un joueur casse volontairement sa raquette au cours d'une partie, il ne sera pas autorisé à changer de raquette et la partie sera perdue.

**Abandon en poule :**

Si un participant abandonne en poule, il sera exclu de la compétition et le classement de la poule se fera en enlevé la ou les parties jouées par ce participant.

**Divers :**

Les joueurs (ses) doivent apporter leurs balles.  
Les organisateurs ne sont pas responsables des vols et dégradations commis à l'encontre du matériel.  
Pour toute contestation, seuls les juges-arbitres ou les personnes désignées par ceux-ci seront habilités à prendre toute décision.

**IMPORTANT**

**Pour l'organisation de cette journée, merci de retourner vos listes d'inscrits  
au plus tard le 31 mai 2008 (voir feuilles jointes).**

Cyril BERNAT (tél. dom. : 02.48.20.10.63 - portable : 06.83.33.87.27 - e-mail : Cyrilbernat@aol.com)